

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/decret/2019/12/18/2019042945/justel>

Dossier numéro : 2019-12-18/09

Titre

18 DECEMBRE 2019. - Décret contenant l'ajustement du budget des recettes de la Communauté Française pour l'année budgétaire 2019

Source : COMMUNAUTE FRANCAISE

Publication : Moniteur belge du 31-12-2019 page : 119495

Entrée en vigueur : 10-01-2020

Table des matières

Art. 1

[ANNEXE.](#)

Art. N

Texte

Article [1](#). Article unique. Les moyens prévus au budget des recettes de la Communauté française pour l'année budgétaire 2019 sont ajustés comme suit :

(En milliers d'euros)

	Evaluation initiale	Variation	Evaluation ajustée
TITRE I - RECETTES COURANTES	10.728.555	-310.130	10.418.425
TITRE II -RECETTES EN CAPITAL	22.643	-18.575	4.068
Total général	10.751.198	-328.705	10.422.493
dont subdivisions générales	10.520.589	-186.965	10.333.624
dont subdivisions particulières	230.609	-141.740	88.869

[ANNEXE.](#)

[Art. N.](#)

(Image non reprise pour des raisons techniques, voir M.B. du 31-12-2019, p. 119496)